

8016



ENTE AUTONOMO LA BIENNALE DI VENEZIA

Venise, le 30 décembre 1953

Monsieur,

Notre administration se permet de vous rappeler qu'il vous reste à acquitter votre cotisation de 1^{re} année 1953 à la Société Européenne de Culture, et que celle de 1954 viendra à échéance le 1^{er} janvier prochain.

Elle vous confirme que le montant minimum pour une année est de 10 francs suisses, correspondant à \$ 2.50, et que vous pouvez effectuer le versement au compte de la S.E.C., No 5255/0, à la Banca Commerciale Italiana, Venise, par l'intermédiaire de la , soit de tout autre établissement de votre choix.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en votre qualité de membre vous recevez gratuitement "Comprendre", dont l'abonnement à quatre numéros représente la valeur de 50 francs suisses.

La Société Européenne de Culture espère que vous voudrez bien l'aider à diffuser sa revue par tous les moyens à votre disposition, notamment en encourageant la souscription d'abonnements.

En vous remerciant de l'accueil favorable que vous réserverez à cette lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. l'Administration de la Biennale
(Dr. D. Grassi)

Mme Gabriela MISTRAL
Presso Consolato del Cile
Via Tasso, 220 - NAPOLI

[Carta] 1953 déc. 30, Venise, [Italia] [a] Gabriela Mistral, Napoli, [Italia] [manuscrito] D. Grassi.

AUTORÍA

Autor secundario:Mistral, Gabriela, 1889-1957

FORMATO

Manuscrito

DATOS DE PUBLICACIÓN

[Carta] 1953 déc. 30, Venise, [Italia] [a] Gabriela Mistral, Napoli, [Italia] [manuscrito] D. Grassi. 1 h. ; 28 cm.

FUENTE DE INFORMACIÓN

[Biblioteca Nacional Digital](#)

INSTITUCIÓN

[Biblioteca Nacional](#)

UBICACIÓN

Avenida Libertador Bernardo O'Higgins 651, Santiago, Región Metropolitana, Chile